



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2025 À 18 H 45**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Projet de règlement no PR-1030-000 sur l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et/ou institutionnelles ainsi qu'un emprunt de 10 000 000 \$
 - *Nouveau règlement*
 - *Emprunt 10 000 000 \$*
 - *100% à l'ensemble*
 - *Terme 20 ans*
- 2.2 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de règlement no PR-1031-000 sur les taxes foncières, les compensations et les tarifs à l'égard des immeubles pour l'année 2026
 - *Nouveau règlement*
 - *Adopter un règlement pourvoyant à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Ville pour l'exercice 2026*
- 2.3 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de règlement no. PR-843-002 autorisant la perception d'un droit sur les mutations immobilières et l'imposition d'un droit supplétif aux droits de mutations sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification des modalités des modalités de paiement*
- 2.4 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Projet de règlement no PR-1032-000 sur le code d'éthique et de déontologie du personnel de cabinet
 - *Nouveau règlement*
 - *Énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et de prévoir les règles déontologiques qui doivent guider la conduite du personnel de cabinet*
 - *Districts : Tous*

3.- ZONAGE

- 3.1 Demande de zonage incitatif no. ZI-2025-20084 – 1455, boulevard Saint-Antoine - Lot 2 350 121 du cadastre du Québec
- Visant à autoriser la construction d'un bâtiment mixte comprenant environ 60 logements
 - District : 7

- 3.2 Résolution d'intention - Révision du *règlement numéro 0365-000 sur le zonage incitatif* et suspension des nouvelles ententes
- Aucune nouvelle entente relative au zonage incitatif ne pourra être approuvée avant l'entrée en vigueur des modifications au règlement no 0365-000 sur le zonage incitatif

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

- 4.1 Demande de plan d'implantation et d'intégration architectural no PIIA 2025-20174 - 210, rue Georges-Thurston - Lot 6 699 229 du cadastre du Québec
- Visant à autoriser un agrandissement d'un bâtiment public situé dans le secteur centre-ville
 - District : 6

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Affectation de l'excédent accumulé non affecté pour l'exercice 2025
- Un montant total de 5 250 000 \$ d'excédent accumulé non affecté

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Mainlevée pure et simple du droit de résolution sur le lot 6 641 101 du cadastre du Québec - Groupe Immobilier RM inc.
- Rue Claude-Audy
- 7.2 Exercice du droit de premier refus prévu au bail du Quartier 50+ - 425-435, boulevard Jean-Baptiste-Rolland – Lot 2 353 589 du cadastre du Québec - Eagle Lumber limitée

8.- RESSOURCES HUMAINES

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Parole au conseil
- 9.3 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 20 janvier 2026